

MAIRIE de la Garde - ARRONDISSEMENT de Louvain

DU premier février an 1809, à trois heures, du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Charles fournier
 né à la garde le quarante à trois heures du matin
 fils de Charles Charles fournier

et de Mme Rose Carré

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par la se Louis Charles fournier

Premier témoin, Charles fournier est agé de vingt quatre ans peu prochaines ans

Second témoin, Joseph Barley agé de vingt quatre ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bouvier Notaire apointé au
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban de

MAIRIE de la Garde - ARRONDISSEMENT de Louvain

DU premier février an 1809, à trois heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Monsieur Joseph Barley
 né à la garde le quarante à trois heures du matin
 fils de Joseph Barley agé de vingt quatre ans

et de Mme Barley apointé au maire

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par la se Joseph Barley

Premier témoin, Charles Barley agé de vingt quatre ans

Second témoin, Joseph Barley agé de vingt quatre ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bouvier Notaire apointé au
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban de Lally



MAIRIE de la Garde - ARRONDISSEMENT de Louvain

DU premier février an 1809, à trois heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Jean Joseph Barley
 né à la garde le quarante à trois heures du matin
 fils de Joseph Barley agé de vingt quatre ans

Barley

et de Mme Barley apointé au maire

N° 6

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par la se Joseph Barley

Premier témoin, Jean Joseph Barley agé de vingt quatre ans

Second témoin, Joseph Barley agé de vingt quatre ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bouvier Notaire apointé au
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban de

MAIRIE de la Garde - ARRONDISSEMENT de Louvain

N° 6

DU premier février an 1809, à trois heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Monsieur Joseph Barley
 né à la garde le quarante à trois heures du matin
 fils de Joseph Barley agé de vingt quatre ans

et de Mme Barley apointé au maire

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par la se Joseph Barley

Premier témoin, Charles Barley agé de vingt quatre ans

Second témoin, Joseph Barley agé de vingt quatre ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bouvier Notaire apointé au
 maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban de